

Charte 2018-2019

Les modalités de participation

Un dispositif de candidature spécifique "Prix littéraire 2018/2019" a été adressé par la Région, en avril 2018, à tous les lycées et CFA de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le choix des participants s'est effectué selon des critères suivants :

- existence d'un vrai projet d'établissement avec le Prix littéraire,
- engagement d'une équipe pédagogique autour des jurés,
- pertinence et cohérence du partenariat lycée/CFA-bibliothèque-librairie,
- répartition géographique harmonieuse sur l'ensemble du territoire régional.

La participation des lycées et CFA au Prix littéraire est conclue pour 2 années, sauf manquement aux règles du Prix ou déficit de partenariat. Un dispositif de financement Région accompagne ces deux années. Cette subvention forfaitaire permet de mettre en œuvre "l'animation" du Prix pour les élèves jurés (tenue d'ateliers artistiques, rencontre de professionnels du livre, déplacements aux grands rendez-vous du Prix), et d'acquérir les livres de la sélection auprès du ou des libraires partenaires à raison d'un jeu complet pour 4 jurés.

Les établissements peuvent bénéficier d'une 3^e année de participation, au vu de la qualité des deux premières années de Prix. Ils bénéficient alors d'une subvention "allégée" : pour l'acquisition des livres (à raison d'un jeu complet pour 6 jurés), le financement d'une rencontre d'auteur et le déplacement d'une délégation de jurés à la Remise de Prix.

L'Agence régionale du Livre coordonne l'ensemble du Prix littéraire, organise les rencontres auteurs, réalise les visuels.

En 2018-2019, le Prix compte 28 "trios" de partenaires :

- 9 établissements en 1^e année de participation
- 12 établissements en 2^e année de participation
- 6 établissements en 3^e année de participation
- 1 établissement pénitentiaire

Les jurés : de 30 à 40 par établissement, ils proviennent de préférence d'une classe entière, parfois d'un groupe constitué, selon le choix de l'équipe pédagogique. Ils lisent les 12 titres de la sélection (6 romans et 6 BD), participent aux animations et rencontres qui leur sont proposées, et votent individuellement dans chacune des deux catégories. Leur vote est retenu dès lors qu'ils ont lu au minimum 3 titres par catégorie. Par ailleurs, ils s'efforcent de présenter le Prix et leur expérience de jurés à l'ensemble des autres élèves de leur lycée ou CFA.

Tous les élèves d'un établissement engagé dans le Prix sont invités à lire les ouvrages dont une série reste à disposition au CDI ; des animations partagées peuvent être mises en place, et le public des jurés peut être élargi à davantage de lycéens/apprentis lors des rencontres organisées avec les auteurs (dans l'établissement, à la librairie ou la bibliothèque partenaire). Au-delà du groupe de jurés, tout élève de l'établissement ayant lu au minimum 3 titres par catégorie au moment du vote (avril) sera considéré comme "juré volontaire" et sera invité à voter, au même titre que les "primos-jurés". Leur vote sera comptabilisé de la même façon. Par ailleurs, tous les élèves d'un établissement engagé dans le Prix sont invités à participer au Concours d'écriture organisé (de novembre à mars) dans le cadre du Prix.

La sélection des livres

Un Comité de pré-sélection piloté par l'Agence, composé de professionnels du livre de la région et d'enseignants "grands lecteurs", a travaillé dès octobre 2017 à retenir des titres répondant aux critères définis. Mi-avril, ce Comité a retenu une présélection de 9 romans et 9 bandes dessinées soumis à la lecture de tous les acteurs/partenaires 2017-2018.

La sélection définitive a été établie collégialement en juin 2018 par tous les acteurs/partenaires du Prix 2017-2018 (équipes pédagogiques, partenaires librairie et bibliothèque) à partir de cette liste.

La sélection 2018-2019 porte sur :

- les romans et bandes dessinées dits "adultes",
- des ouvrages de langue française ou étrangère traduite,
- parus pour la 1^{ère} fois en langue française dans le courant de l'année 2017 (année civile qui précède le démarrage du Prix),
- la création contemporaine, d'auteurs vivants et disposés à venir rencontrer leurs lecteurs.
- La sélection écarte les auteurs "sur-médiatisés" ou ayant déjà reçu un prix national très populaire. Elle porte une attention particulière au catalogue des maisons d'édition de petite taille.

Deux catégories : ROMAN – BANDE DESSINÉE

Catégorie roman : 6 titres "adultes" (dont policier, roman noir, roman épistolaire, récit, nouvelles...).

Catégorie bande dessinée : 6 titres "adultes", retenus pour leurs qualités d'écriture (narrative et graphique).

L'objectif est non seulement d'amener un public de jeunes adultes à la lecture, mais encore de leur faire découvrir des livres qu'a priori ce public ne lirait pas de lui-même.

Une sélection ouverte sur le monde : avec des ouvrages de langue française ou étrangère traduite, dans la mesure où les auteurs peuvent venir à la rencontre de leurs lecteurs-jurés.

La consultation des éditeurs régionaux : une attention particulière est également portée sur les éditeurs régionaux, directement consultés sur un titre de leur production qu'ils souhaitent voir concourir. Ce titre est adressé à tous les enseignants du Comité de pré-sélection.

Les critères de sélection des livres

Critères idéologiques : un rappel des principes élémentaires à ne pas perdre de vue est nécessaire pour la sélection (laïcité, égalité des sexes, non promotion d'une religion, non apologie d'un groupe politique, non apologie du racisme, de la violence). Les "livres brûlots" sont également à éviter.

Critères à évaluer en ce qui concerne ces ouvrages :

- le contenu (thématique, message, enrichissement du lecteur)
- l'intrigue (originalité, intérêt, progression)
- les personnages (crédibilité)
- le langage (originalité du style, langue et ton)
- l'émotion apportée par la lecture
- la diversité (de langue, de niveaux de lecture, d'univers, de catalogues éditoriaux...) des 12 titres de la sélection est essentielle.



La Charte des Jurés (à remplir et signer par chacun des jurés)

Le Prix littéraire des lycéens et apprentis de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vise :

- ✓ à faire découvrir aux lycéens et apprentis de la région **12 ouvrages contemporains de qualité, d'auteurs vivants, français ou étrangers**, en leur proposant une sélection originale de **romans et de bandes dessinées**,
- ✓ à leur permettre de se familiariser avec les acteurs et les lieux du livre grâce à **des rencontres d'auteurs, d'éditeurs et des visites de professionnels** libraires et bibliothécaires,
- ✓ à développer leur créativité, révéler des talents, grâce **aux ateliers menés dans les lycées par des artistes de tous horizons**.

En qualité de juré du Prix littéraire des lycéens et apprentis de la région 2018-2019,

Je, soussigné(e) lycéen/apprenti de l'établissement / ville : **m'engage à :**

- lire, pendant la durée du Prix, les livres de la sélection dans les deux catégories ;
- participer aux animations et rencontres qui me sont offertes dans le cadre de ce Prix littéraire ;
- *établissements en année 1 ou 2 uniquement* : répondre à l'invitation concernant l'un des 2 forums d'auteurs organisés durant l'année (le 5 décembre 2018*, ou le 6 février 2019*), si j'ai la chance de faire partie de la délégation d'une vingtaine de jurés désignée pour mon établissement. A cette occasion, je rencontrerai les délégations de jurés de 10 autres établissements de la région participant au Prix littéraire afin de débattre de ce Prix, ainsi que 6 des auteurs de la sélection (roman et BD) auxquels je pourrai m'adresser directement ;
- faire valoir mon point de vue en désignant le livre de mon choix dans chaque catégorie, grâce à un vote individuel ;
- ne voter que pour les livres que j'ai réellement lus ;
- répondre à l'invitation concernant la journée de Remise de Prix organisée le 21 mai 2019*, si j'ai la chance de faire partie de la délégation de jurés désignée par mon établissement. A cette occasion, je rencontrerai les jurés des 28 établissements participant au Prix littéraire, j'assisterai à la programmation spécialement conçue pour l'événement, et pourrai montrer moi-même les travaux réalisés par mon groupe de jurés en atelier artistique dans le cadre de ce Prix.
- J'ai conscience de ma responsabilité de juré et de colporteur de lecture au sein de mon lycée.

* les lieux où se déroulent forums et remise de prix seront communiqués en octobre.

Fait à le **Signature du juré**

Je souhaite être informé(e) de l'actualité du Prix littéraire, voici mon adresse mél (pour l'Agence régionale du Livre uniquement) :

Je soussigné (représentant légal du juré) autorise la publication, sur le site et les réseaux sociaux du Prix littéraire ou tout autre espace de présentation du projet, de photographies** ou vidéos individuelles et/ou collectives** sur lesquelles (nom du juré) pourrait figurer.

Fait à le **Signature du juré ou du représentant légal** (si le juré est mineur)

** photographies ou vidéo réalisées au cours des diverses animations, ateliers artistiques, jeu-concours (Tu t'es vu quand t'as lu ?), rencontres de professionnels du livre, rencontres d'auteurs de la sélection, forum et remise de Prix.



La Charte des Jurés Volontaires (à remplir et signer par chacun des jurés en cours d'année)

Le Prix littéraire des lycéens et apprentis de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à faire découvrir aux lycéens et apprentis de la région **12 ouvrages contemporains de qualité, d'auteurs vivants, français ou étrangers**, en leur proposant une sélection originale de **romans et de bandes dessinées** :

- ✓ 30 à 40 jurés sont désignés par les enseignants (une classe en général) pour être "jurés officiels" et bénéficier de l'ensemble des propositions,
- ✓ dans les 28 établissements engagés en 2018-2019, le Prix réserve cependant la possibilité à tous les lycéens ou apprentis qui le souhaitent, de lire la sélection et d'exprimer leurs préférences,
- ✓ le cas échéant, et, s'ils ont lu leur livre auparavant, les "jurés volontaires" peuvent participer à la rencontre d'auteurs du Prix dans leur établissement.

En qualité de "juré volontaire" du Prix littéraire des lycéens et apprentis de la région 2018-2019 :

Je, soussigné(e) lycéen/apprenti de l'établissement / ville : **m'engage à :**

- lire, pendant la durée du Prix, les livres de la sélection dans les deux catégories,
- participer aux rencontres d'auteur organisées dans mon établissement, si cela est compatible avec mon emploi du temps,
- faire valoir mon point de vue en désignant le livre de mon choix dans chaque catégorie, grâce à un vote individuel,
- ne voter que pour les livres que j'ai réellement lus.
- J'ai conscience de ma responsabilité de votant.

Fait à **le** **Signature du juré**

Je souhaite être informé(e) de l'actualité du Prix littéraire, voici mon adresse mél (pour l'Agence régionale du Livre uniquement) :

Je soussigné (représentant légal du juré) autorise la publication, sur le site et les réseaux sociaux du Prix littéraire ou tout autre espace de présentation du projet, de photographies* ou vidéos individuelles et/ou collectives* sur lesquelles (nom du juré) pourrait figurer.

Fait à **le** **Signature du juré ou du représentant légal** (si le juré est mineur)

* photographies ou vidéo réalisées au cours des diverses animations, ateliers artistiques, jeu-concours (Tu t'es vu quand t'as lu ?), rencontres de professionnels du livre, rencontres d'auteurs de la sélection, forum et remise de Prix.



La Charte des professionnels pédagogiques (merci de remplir et signer)

(enseignants documentalistes et de discipline, Chef d'établissement)

Notre établissement a été retenu pour participer au Prix littéraire 2018/2019 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la base de la motivation de l'équipe éducative. **Nous nous engageons à promouvoir la création littéraire et graphique contemporaine, ainsi que les métiers du livre, grâce à ce Prix, et à :**

- nous mettre en relation avec la librairie et la bibliothèque de notre ville, désignées comme "nos partenaires" dans ce projet,
- lire tous les 12 titres de la sélection,
- établir un "programme Prix littéraire" destiné aux jurés de notre établissement, et leur proposer l'ensemble des animations pour lesquelles notre établissement percevra dans l'année deux subventions du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- acheter, dès la rentrée scolaire de septembre, les livres de la sélection auprès de notre libraire partenaire ainsi qu'à organiser et gérer le prêt de ces livres à partir du CDI,
- faire lire les titres de la sélection et à veiller à la rotation de ces titres auprès des élèves jurés,
- avoir recours à des **intervenants professionnels** pour mener les ateliers artistiques, en vue de montrer une production de qualité lors de la remise de Prix (années 1 et 2 de participation),
- **aménager des temps et espaces nécessaires** pour le bon déroulement de ce projet,
- inciter les jurés à utiliser le blog (blog.prixpaca.com) et à consulter le site (prix.livre-paca.org),
- mettre en valeur les livres sélectionnés et le Prix au sein du CDI afin de favoriser les échanges entre jurés et non-jurés,
 - favoriser ainsi la lecture de ces livres par d'autres élèves de l'établissement,
 - favoriser le rôle de prescripteur des jurés dans l'établissement,
 - permettre aux élèves non-jurés du Prix ayant emprunté et lu au minimum trois titres de la sélection de voter en fin d'année,
- préparer en amont l'accueil des auteurs et autres professionnels du livre dans l'établissement (lecture de l'ouvrage concerné par tous les jurés, animation, communication...),
- **encadrer les élèves** lors des visites (bibliothèque et librairie, forum d'auteurs et remise de prix)
- **rester en lien** permanent avec l'Agence régionale du Livre.

Établissement / Ville

Coordinateurs du Prix :

(NOM, Prénom, qualité) Signature

(NOM, Prénom, qualité) Signature

(NOM, Prénom, qualité) Signature

Chef d'établissement (NOM, Prénom) Signature/Cachet

La charte des librairies partenaires (merci de remplir et signer)

Ma librairie a été retenue pour participer au Prix littéraire 2018/2019 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je m'engage à :

- travailler en partenariat avec la bibliothèque et le lycée ou CFA de mon "trio",
- commander les livres de la sélection définitive pour les fournir à mon partenaire lycée ou CFA dans les meilleurs délais,
- accompagner autant que possible les jeunes dans leur découverte de la création contemporaine,
- accueillir les élèves participant au Prix, leur présenter ma librairie, mon équipe, le métier de libraire, expliquer les enjeux de la librairie indépendante,
- le cas échéant, préparer la venue des auteurs dans ma librairie (organisation d'une rencontre-débat, d'une signature ou d'une lecture, information et invitation du public de la librairie, approvisionnement en titres de cet auteur...), et les recevoir au mieux pour cette rencontre,
- promouvoir le Prix littéraire :
 - en proposant tous les titres de la sélection à la vente durant l'intégralité de l'année scolaire, à les présenter régulièrement en vitrine et/ou sur une table spécifique,
 - en mettant à disposition du public de la librairie les éléments de communication du Prix fournis par l'Agence régionale du Livre, dès lors qu'ils seront édités (livret sélection, affiche, marque-page, macaron à apposer sur les titres).
- en avril-mai-juin 2019, participer activement à la sélection suivante en lisant les titres retenus par le comité de pré sélection,
- mettre gracieusement à la disposition de mes partenaires, conjointement avec la bibliothèque, les titres de cette pré-sélection (d'avril à juin 2019), et remplir **avec eux** un tableau de classement de ces titres, en vue de la sélection suivante.
- suivre les différentes étapes du Prix et à en être un partenaire actif.

Librairie / Ville

Contact (NOM, Prénom)

Partenaires

Lycée(s) / CFA

Bibliothèque

Le Signature / Cachet



La charte des bibliothèques / médiathèques partenaires (merci de remplir et signer)

Notre bibliothèque/médiathèque a été retenue pour participer au Prix littéraire 2018/2019.

Nous nous engageons à :

- travailler en partenariat avec la librairie et le lycée ou CFA de mon "trio",
- accompagner autant que possible les jeunes dans leur découverte de la création contemporaine,
- acquérir tous les titres de la sélection, éventuellement en plusieurs exemplaires, afin d'aider éventuellement l'établissement partenaire (lycée ou CFA) à engager plus rapidement les lectures auprès de ses jurés, afin de permettre au public de la bibliothèque/médiathèque de découvrir cette sélection, et au-delà le Prix littéraire,
- accueillir les élèves participant au Prix à la bibliothèque/médiathèque et leur présenter son fonctionnement, mon métier, mon équipe, ainsi que les enjeux de la lecture publique,
- le cas échéant, préparer la venue des auteurs dans ma bibliothèque/médiathèque (organisation d'une rencontre-débat, éventuellement d'une lecture, information et invitation du public de la bibliothèque/médiathèque...), et les recevoir au mieux pour cette rencontre,
- à cette occasion, permettre à mon partenaire libraire de tenir une table des livres de l'auteur,
- promouvoir le Prix littéraire :
 - en présentant régulièrement, durant l'année scolaire, tous les titres de la sélection sur une table spécifique pour le public de la bibliothèque,
 - en mettant à disposition du public de la bibliothèque/médiathèque les éléments de communication Prix du fournis par l'Agence régionale du Livre, dès lors qu'ils seront édités (affiche, marque-page, macaron à apposer sur les titres, livret sélection),
- en avril, mai et juin 2019, participer activement à la sélection suivante en lisant les titres retenus par le comité de pré-sélection,
- mettre gracieusement à la disposition de mes partenaires, conjointement avec la librairie, les titres de la prochaine sélection (d'avril à juin 2019), et remplir **avec eux** un tableau de classement de ces titres, en vue de cette pré-sélection.
- suivre les différentes étapes du Prix et à en être un partenaire actif.

Bibliothèque-médiathèque / Ville

Contact 1 (NOM, Prénom)

Contact 2 (NOM, Prénom)

Partenaires

Lycée(s) / CFA

Librairie(s)

Le Signature / Cachet